

« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER
Mercredi 1^{er} décembre 2021
Aimargues – Salle Lucien Dumas

COMPTE RENDU

Séance du mercredi 1^{er} décembre 2021

Date de convocation : 22/11/2021

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres votants : 12 votes exprimés /24

La règle du double quorum est respectée : quorum général 12/24, quorum privé 6/12.

L'an deux mille vingt et un, le premier décembre, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

Présents :

Collège public : Philippe GRAS, Olivier PENIN, Marie-Josée PELLET, Laurence BARDUCA-FAUQUET, Jérôme BOISSON, Jean-Romain BRUNET

Sans voix délibérative : Christiane ESPUCHE

Collège privé : Stephan JANNEZ, Marie José QUEREL, Robert LEFORT

Collège société civile : Daniel RÉMY, Claude CONSTANT, Annelise CHEVALIER (par consultation écrite)

Sans voix délibérative :

Techniciens / partenaires : Karine DIAZ-TURQUAY, Zoe VALAT, Carole AGOU

Équipe du GAL :

Maxime Charlier, Aude Faye, Adrien Montizon

Excusés :

Collège des collectivités : Pierre MARTINEZ, Josiane ROSIER-DUFOND, Francine CHALMETON, Thierry AGNEL, Sonia AUBRY, Pierre GRISSELIN, Chantal VILLANUEVA

Collège privé : Gil GREA, Rémi DUMAS, Lysia JONQUET, Nathalie BRUEL, David QUINOT, Claire THIERRY,

Collège société civile :

Techniciens / partenaires :

Maxime CHARLIER, excuse le Président Pierre Martinez, absent pour raison de santé, et ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence.

ORDRE DU JOUR

I. Etat de la maquette financière et informations sur les sous-réalisations

II. Avis d'opportunité

- FA1 Entrepreneuriat - Création d'une activité de surcyclage alimentaire – Yummy Twice à Congénies
- FA3 Employabilité - Création du tiers-lieu Le SANA – SEM Le Grau-du-Roi Développement
- FA4 Cohésion sociétale - Etude sur la mutation des médiathèques – CC Pays de Lunel
- ~~FA4 Cohésion sociétale - Aménagement d'un jardin partagé au Camping de l'Espiguette – SEM Le Grau-du-Roi Développement.~~ Point retiré de l'ordre du jour car la SEM souhaite approfondir son projet avant de le soumettre au vote du comité.
- FA4 Cohésion sociétale - Création de Jardins partagés à Lunel-Viel - Communes Lunel Viel
- FA5 Patrimoines – Plan de soutien aux traditions camarguaises 2022 – Communautés de Communes et PETR Vidourle Camargue

III. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

- FA1 Entrepreneuriat - Émergence d'un projet alimentaire territorial (PAT) à l'échelle du PETR Vidourle Camargue
- FA1 Entrepreneuriat – Création d'un point de vente automatique de produits locaux – Click Concept, Vauvert
- FA2 Tourisme - Création d'une Station Bee's de vélos électriques – SARL VAE, Aigues-Mortes
- FA7 Fonctionnement - Animation 2021 du dispositif LEADER – PETR Vidourle Camargue

IV. Questions diverses

- Transfert vers la fiche-action 7 pour animation dispositif LEADER 2023
- Modification de la fiche action 5 (Patrimoines)

COMPTE RENDU

I. Etat de la maquette financière avant le comité et informations sur les sous-réalisations

Suivi de la consommation LEADER 2014-2022								
	FA1	FA2	FA3	FA4	FA5	FA6	FA7	Total
	Entreprenariat	Tourisme	Employabilité	Cohésion sociétale	Patrimoines	Coopération	Animation GAL	
Enveloppe FEADER	417 592,79 €	604 255,24 €	204 325,98 €	452 467,86 €	801 744,80 €	68 036,27 €	553 565,40 €	3 101 988,34 €
Projets programmés avant CP 01/12/21	21 projets 287 096,89 €	22 projets 422 391,03 €	8 projets 128 615,04 €	17 projets 408 918,78 €	22 projets 558 390,86 €	3 projets 50 213,68 €	5 projets 388 273,88 €	98 projets 2 243 900,16 €
Part consommée	69%	70%	63%	90%	70%	74%	70%	72%
Montant disponible	130 495,90 €	181 864,21 €	75 710,94 €	43 549,08 €	243 353,94 €	17 822,59 €	165 291,52 €	858 088,18 € (A)
Suivi des opportunités								
Dossiers en opportunité avant CP 01/12/21	7 projets 124 620,05 €	4 projets 102 856,65 €	0 projets -	3 projets 33 523,72 €	4 projets 93 353,94 €	1 projets 17 822,59 €	2 projets 165 867,37 €	21 projets 538 044,32 € (B)
Projection de l'enveloppe restante	5 875,85 €	79 007,56 €	75 710,94 €	10 025,36 €	150 000,00 €	- €	- 575,85 €	320 043,86 €

Il reste 858 088,18 € de FEADER non programmés dans le cadre du dispositif LEADER. Si les 21 projets en cours d'instruction suivent leur cours, il restera seulement 320 043,86 € disponibles pour de nouveaux dossiers.

Il est porté à connaissance des membres du comité, que 3 dossiers sous-réalisés ont été récemment payés, amenant à déprogrammer 5 400,86 € qui reviennent au pot commun.

Fiche Action	Dossiers	Porteur	FEADER Payé	Déprogrammation
3 - Employabilité	Réseau d'Entreprises Engagées Localement (REE'L)	PLIE Est-Hérault	7 051,28 €	710,94 €
4 – Cohésion sociétale	Aménagement des centres sociaux Calade à Calvisson et à Sommières	Association Calade	7 081,50 €	82,28 €
7 – Animation	Animation 2020 du dispositif LEADER	PETR Vidourle Camargue	76 217,91 €	4 607,64 €

II. Avis d'opportunité

Fiche Action 1 Entrepreneuriat	Création d'une activité de surcyclage alimentaire			
Maître d'ouvrage	YUMMY TWICE			
Localisation du projet	Congénies (CC Pays de Sommières)			
Calendrier d'exécution	Novembre 2021			
Objectif fiche action	Commercialisation des produits de l'agriculture liés aux ressources endogènes. La promotion des filières locales, l'innovation et le développement durable.			
Points d'intérêt	Démarche d'économie circulaire qui valorise les déchets des brasseries artisanales et s'inscrit dans le label « agriculture biologique ».			
Lignes de dépenses	Production : four, laminoir, batteur-mélangeur, plaques, ... Plonge, tables, étagères et vestiaires Aménagement local Communication Total dépenses		12 304,53 € 4 848,25 € 8 320,01 € 1 548,00 € 27 020,79 €	
Plan de financement prévisionnel	CC Pays de Sommières (en attente de décision) Autofinancement Aide Leader Coût total éligible HT	10 % 50 % 40 %	2 702,08 € 13 510,40 € 10 808,32 € 27 020,79 €	Taux maxima d'aide publique = 50 %

Remarques en séance : cette activité innovante valorisera dans un premier temps la drèche d'une seule brasserie. L'objectif de l'entreprise est de travailler rapidement avec d'autres brasseries du PETR.

Vote	
Validation de la grille de notation : 14.5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 3 Employabilité	Création du tiers lieu Le SANA			
Maître d'ouvrage	SEM Le Grau-Du-Roi Développement			
Localisation du projet	ancien sanatorium du Grau du Roi (CC Terre de Camargue)			
Calendrier d'exécution	mai 2022 à décembre 2023			
Objectif fiche action	Création de bâtiments adaptés aux nouveaux modes de travail			
Points d'intérêt	Projet pluri-acteurs, il associe largement les acteurs de la Mer, du tourisme et les résidents tant à l'année que ponctuels autour des enjeux du littoral et la mutation de ses emplois.			
Lignes de dépenses	Prestations de service Investissements Mobilier Communication, site web Total		30 000 € 25 000 € 20 000 € 8 000 € 83 000 €	
Plan de financement prévisionnel	État (Fabrique de Territoire) Région Occitanie (Tiers-lieux) Autofinancement Aide LEADER Total	23% 7% 20% 49% 100%	19 485,86 € 5 845,76 € 16 600,00 € 41 068,39 € 83 000,00 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %

Remarques en séance : Le bâtiment de l'ancien sanatorium accueillera également un laboratoire de recherche explorant le domaine maritime (Institut Gladys).

Vote	
Validation de la grille de notation : 14.5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 4 Cohésion Sociétale		Étude pour la réactualisation des usages de la médiathèque intercommunale de Lunel		
Maître d'ouvrage	Communauté de commune du Pays de Lunel			
Localisation du projet	Lunel			
Calendrier d'exécution	décembre 2021 à septembre 2022			
Objectif fiche action	L'adaptation et l'ouverture de lieux de rapprochement citoyen tout en favorisant la démocratie participative			
Points d'intérêt	Le territoire s'équipe d'une réponse moderne à la mutation de ses usages. Les aménagements découleront d'une concertation approfondie des publics.			
Lignes de dépenses	Étude d'analyse des usages et faisabilité de l'adaptation		9 200 €	
Plan de financement prévisionnel	Cofinancier à déterminer	16%	1 472,00 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %
	Autofinancement	20%	1 840,00 €	
	Aide LEADER	64%	5 888,00 €	
	Total		9 200,00 €	

Remarques en séance : M. BOISSON souligne que la note est faible par rapport à l'intérêt du projet. Mme DIAZ-TURQUEY rassure sur la volonté de la collectivité de poursuivre l'étude par une phase d'investissement. Le cahier des charges de l'étude comprend un chiffrage détaillé et une recherche de fournisseurs pour les travaux.

Vote	
Validation de la grille de notation : 10/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 10 Abstention : 2 Contre : 0

Fiche Action 4 Cohésion Sociétale		Création de Jardins partagés à Lunel-Viel		
Maître d'ouvrage	Commune de Lunel-Viel			
Localisation du projet	Lunel-Viel, Communauté de Communes du Pays de Lunel			
Calendrier d'exécution	février à avril 2022			
Objectif fiche action	L'adaptation et l'ouverture de lieux de rapprochement citoyen tout en favorisant la démocratie participative			
Points d'intérêt	le cœur du projet est de générer la rencontre entre habitants dans un espace partagé ;			
Lignes de dépenses	AMO Paysagiste		7 900 €	
	Terrassement, alimentation en eau		30 325 €	
	Clôtures, portails,		15 000 €	
	Mobilier et cabanons		8 200 €	
	Espace commun (compostage, pique-nique, allée)		8 200 €	
	Plantations		5 000 €	
	Matériel pédagogique		1 000 €	
Plan de financement prévisionnel	CD Hérault	16%	12 100,00 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %
	Autofinancement	20%	15 125,00 €	
	Aide LEADER	64%	48 400,00 €	
	Total		75 625,00 €	

Remarques en séance : M. LEFORT remarque que la commune dispose déjà de jardins collectifs. Ce projet, tout à fait légitime, consomme un important montant de FEADER qui aurait pu bénéficier à des villages dépourvus d'équipement.

Vote	
Validation de la grille de notation : 15/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 5 Patrimoine		Plan de soutien aux traditions camarguaises 2022			
Maître d'ouvrage	PETR Vidourle Camargue et communautés de communes membres				
Localisation du projet	Manades du PETR volontaires				
Calendrier d'exécution	Saison 2022				
Objectif fiche action	Valorisation du patrimoine immatériel et vivant				
Points d'intérêt	Le projet s'adresse aux habitants non initiés dans le but de renforcer l'identité du territoire et le sentiment d'appartenance à la culture locale. Action publique collective en lien avec les fédérations professionnelles.				
Lignes de dépenses	39 journées en pays			113 100 €	
	39 Animations musicales			19 500 €	
	5 Finales trophées intercommunautaires			30 000 €	
Plan de financement prévisionnel	Cofinanceurs à définir	18%	30 080 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %	
	Autofinancement des communautés de communes	20%	32 520 €		
	Aide LEADER	62%	100 000 €		
	Total		162 600 €		

Remarques en séance : M. GRAS demande à expliciter le montage financier du partenariat EPCI/PETR. Si les factures des manades sont adressées aux EPCI, l'aide FEADER transitera par le PETR, qui reversera les sommes aux intercommunalités.

Vote	
Validation de la grille de notation : 15.5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

III. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

Il est proposé au comité de programmation de voter l'aide pour les 4 projets ci-dessous ayant obtenus un avis d'opportunité favorable et donc la conformité a été vérifiée par la région Occitanie en tant qu'autorité de gestion FEADER.

Projet	FEADER Attribué	Vote
Emergence d'un projet alimentaire territorial à l'échelle du PETR Vidourle Camargue - PETR Vidourle Camargue	20 850,40 €	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0
Distribution en casiers automatiques de produits locaux - Click Concept International	22 600,00 €	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0
Création d'une Station Bee's de vélos électriques - SARL VAE	23 992,44 €	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0
Animation 2021 - PETR Vidourle Camargue	77 227,48 €	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

IV. Questions diverses

a) Transfert vers la fiche-action 7 pour l'animation du GAL 2023

Du fait des incertitudes quant au démarrage effectif de la prochaine programmation LEADER 2023-2027, l'animation 2023 du dispositif (principalement les salaires des animateurs) doit être provisionnée sur l'enveloppe actuelle. Ainsi, il est proposé au comité de programmation de transférer 90 000 € sur la fiche-action 7 Animation du GAL.

Cette somme peut être atteinte grâce au transfert de :

- 50 000,00 € non consommés actuellement sur la fiche-action 5 Patrimoine,
- 34 642,55 € non consommés sur la fiche-action 3 Employabilité,
- 5 933,30 € sur les 79 007,56 € non consommés sur la fiche-action 2 Tourisme.

Il est procédé au vote pour le transfert d'enveloppe entre la FA5, FA3 et FA2 vers la FA7 :

Vote	
Validation des transferts	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

b) Modification de la fiche action 5 - Patrimoines

Dans le cadre du plan de soutien bovine 2022, il est proposé au comité de programmation de créer un nouveau type d'opération pour la fiche-action 5 Patrimoines.

Type et description des opérations

- Soutien aux actions pédagogiques, de promotion et de communication autour de la pratique des traditions taurines camarguaises.

Coûts admissibles

- Prestation externe de conseil et animation
- Prestation de communication
- Matériel et équipement (technique, informatique, numérique, pédagogique)
- Frais d'impression de supports
- Coûts d'organisation et de mise en œuvre d'évènements : locations de salles, location de matériel et équipement (Mobilier, technique, informatique, numérique, sonorisation), Prestation de service externe (sécurité, animation musicale, frais de bouche, technique), Prestation de services (conception et développement graphique et numérique).

Montants et taux d'aide applicables

- Le taux de cofinancement du FEADER est de 80%.
- **L'aide publique est au maximum de 80%** mais peut être limitée le cas échéant à un pourcentage inférieur suivant les dispositions des régimes d'aides d'état applicables

Le plafond FEADER est de 100 000€ HT.

Vote	
Validation des nouveaux membres	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

c) Précisions sur les modifications de fiches-actions 4 et 5 votées au comité de programmation du 29 septembre 2021

Fiche-action 4 « Cohésion sociétale et cadre de vie »

Suppression des types d'opérations suivants :

- Construction, rénovation et aménagement d'espaces publics extérieurs et de centres sociaux-culturels (hors salles des fêtes et salles polyvalentes),
- Construction et aménagement des locaux des écoles de musique.

Suppression des natures de coûts admissibles suivantes pour le type d'opération « Soutien à l'investissement et l'équipement des espaces de mise en réseau, de détente, de rencontres et d'animation des bibliothèques/médiathèques » :

- Construction, rénovation et aménagement de bien immeuble,
- Aménagement de bien immeuble.

Fiche-action 5 « Patrimoines » réouverte, sans le type d'opération « Opération de restauration des patrimoines naturels et culturels ».

Etat de la maquette financière après le comité du jour

Suivi de la consommation LEADER 2014-2022								
	FA1	FA2	FA3	FA4	FA5	FA6	FA7	Total
	Entrepreneuriat	Tourisme	Employabilité	Cohésion sociale	Patrimoines	Coopération	Animation GAL	
Enveloppe FEADER	417 592,79 €	598 321,94 €	169 683,43 €	452 467,86 €	751 744,80 €	68 036,27 €	644 141,25 €	3 101 988,34 €
Projets programmés après CP 01/12/21	23 projets 330 547,29 €	23 projets 446 383,47 €	8 projets 128 615,04 €	17 projets 408 918,78 €	22 projets 558 390,86 €	3 projets 50 213,68 €	6 projets 465 501,36 €	102 projets 2 388 570,48 €
Part consommée	79%	75%	76%	90%	74%	74%	72%	77%
Montant disponible	87 045,50 €	151 938,47 €	41 068,39 €	43 549,08 €	193 353,94 €	17 822,59 €	178 639,89 €	713 417,86 €
Suivi des opportunités								
Dossiers en opportunité après CP 01/12/21	6 projets 91 457,93 €	3 projets 78 864,21 €	1 projets 41 068,39 €	5 projets 87 811,72 €	5 projets 193 353,94 €	1 projets 17 822,59 €	2 projets 178 639,89 €	23 projets 689 018,67 €
Projection de l'enveloppe restante	- 4 412,43 €	73 074,26 €	- €	- 44 262,64 €	- €	- €	- €	24 399,19 €

Selon les prévisions des dossiers en cours et suite aux transferts de crédits votés plus haut, il reste 24 399,19 € de FEADER disponibles à la sortie de la présente séance. Plusieurs fiche-actions se retrouvent totalement réservées : FA1 Employabilité, FA5 Patrimoine, FA6 Coopération, FA7 Animation GAL.

Remarques en séance: Mme AGOU souligne que, contrairement à ce que sous-entend la communication locale adressée aux entreprises, il y a raréfaction des aides publiques à tous niveaux, notamment régional.

d) Un calendrier de réalisation contraint :

De récentes précisions fournies par la Région Occitanie concernant la fin du programme LEADER, permet de repousser de 5 mois la date limite de dépôt des dossiers complets auprès du GAL Vidourle Camargue.

Fin des dépôts de dossiers complets auprès du GAL	30/09/2022
Fin de programmation	31/12/2022
Fin d'exécution des projets (dernière facture acquittée)	31/12/2023
Fin des instructions des demandes de paiement (dépôt solde)	30/06/2024
Clôture du FEADER 2014-2020 (dernier versement sur le compte du PP)	31/12/2025

e) Prochaines rencontres

- Comité de programmation **mercredi 9 février 2021**
- Comité technique **mardi 25 janvier 2021 - 10h30**

Compte-rendu rédigé le 07/12/2021 à Aimargues.

Le Président,
Pierre MARTINEZ

